

stoire du tems, nous la joindrons ici dans son entier.

*Lettre d'a-
panage de
Mr. le Duc
de Berry.*

LOUIS &c. La Providence divine, ayant distingué nôtre Regne entre tous les autres par sa durée, par son éclat & par le nombre de nos Descendans, Nous nous sommes continuellement attaché à les former à la vertu, afin que leur éducation répondant à leur naissance, ils fussent autant recommandables par leurs sentimens, qu'ils sont élevez par la splendeur du sang dont ils sont sortis. Nôtre très-cher & très-amié petit-fils Charles fils de France, a dignement répondu à nos espérances: plus la grandeur de son rang l'a placé au dessus de nos autres Sujets; plus il nous a donné des marques respectueuses de sa reconnaissance, de son attachement & de son obéissance. Persuadez qu'il continuera les mêmes devoirs à nôtre très-cher & très-amié fils le Dauphin son Père & à nôtre très-cher & très-amié petit-fils le Duc de Bourgogne son frere aîné, & à ses descendans heritiers prétomptifs de la Couronne; Nous avons cru pouvoir prendre en lui une entiere confiance, & devoir lui donner des preuves sensibles de nôtre affection paternelle, & de la satisfaction que nous avons toujours en de sa conduite. Dans ces sentimens, nous avons pris la resolution de pourvoir à son établissement, par une alliance que nous avons choisi dans nôtre propre Famille; & en lui donnant un Apanage qui répoude à la rendresse que nous avons pour lui, & à nôtre munificence Royale, dont nous lui voulons donner en cette occasion des marques éclatantes, afin qu'il soit en état d'entretenir plus honorablement sa Maison, & pourvoir aux enfans mâles qui naîtront de lui en
loyal